

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Séance du 19 décembre 2022

**DATE DE LA CONVOCATION**

09 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice :  
36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 24

Suppléants votants : 1

Pouvoirs : 9

Total votants : 34

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 19 décembre 2022**

**L'an deux mil vingt deux  
Et le 19 décembre à 18h30**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

**Membres Titulaires présents :**

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX (Bracieux), André JOLY (Chambord), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne) Jean-Luc DAUTREMÉPUI, Cécile JORY-JANVIER (Huisseau-sur-Cosson), Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Christine MONGELLA (Maslives), Gilles CLEMENT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Michel LAURENT, Elisabeth GUIBERTEAU, Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

**Membres Suppléants présents à voix délibérative : -**

Florence BARRAUD RODET (Thoury).

**Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :**

Jean-Luc VINGERDER a donné pouvoir à Hélène PAILLOUX (Bracieux), Joël DEBUIGNE a donné pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUI (Huisseau-sur-Cosson), Claire CAILLON a donné pouvoir à Cécile JORY-JANVIER (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS a donné pouvoir à Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Gérard CHAUVEAU a donné pouvoir à Fabienne GENDRIER (Montlivault), Nathalie BINVAULT a donné pouvoir à Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord), Françoise CHAMPY (Saint-Claude-de-Diray) a donné pouvoir à André JOLY (Chambord), Julien MARCILHAC a donné pouvoir à Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray), Christine SOUCHET a donné pouvoir à Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan).

**Membres Titulaires absents ou excusés :**

Stéphane FRIAUD, Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury).

**Membres Suppléants présents sans voix délibérative : -**

**Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord) a été désignée secrétaire de séance.**

**Délibération 041-121-2022**

**Objet : Tarifs 2023 de la redevance « Lutte contre la pollution » au profit de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne**

Monsieur Didier HEITZ, Vice-président en charge de l'aménagement et des infrastructures, rappelle que la Communauté de communes du Grand Chambord perçoit pour le compte de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne une redevance pour Pollution domestique (= Lutte contre la pollution).

Les tarifs fixés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne sont les suivants :

COMMUNES	Redevance pollution domestique (= Lutte contre la pollution) en €/m3 En 2022	Redevance pollution domestique (= Lutte contre la pollution) en €/m3 <b>En 2023</b>
Bauzy	0,230	0,230
Bracieux	0,230	0,230
Chambord	0,230	0,230
Crouy sur Cosson	0,230	0,230
Fontaines-en-Sologne	0,230	0,230
La Ferté Saint Cyr	0,230	0,230
Montlivault	0,230	0,230
Mont-près-Chambord	0,230	0,230
Neuvy	0,230	0,230
Saint-Laurent-Nouan	0,230	0,230
Thoury	0,230	0,230
Tour-en-Sologne	0,230	0,230

Les tarifs de la redevance « lutte contre la pollution » se verront appliquer la TVA en vigueur. Ces tarifs seront appliqués à compter du 1er janvier 2023.

Après avoir été présenté en commission thématique cohésion sociale et services à la population, ressources et développement économique réunie le mardi 5 décembre 2022, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire de prendre acte des tarifs.

**Le Conseil communautaire prend acte des tarifs à appliquer pour le compte de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, conformément aux dispositions présentées ci-dessus.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance



Danièle DEBOUT

Le Président :



Gilles CLEMENT

